

N°11



# La Plume de l'Oie





# La Plume de l'Oie

## Sommaire

2	Sommaire - Numéros d'urgence
3	Le mot du maire
4	Vie de la Commune
5	Commémorations
6	Bibliothèque
7	La vie des écoles
8	Fête des écoles
9	60 ans de mariage - L'Auche à moelle
10	Taille et élagage
11-12	Travaux communaux
13	Recensement 2022 - CCIVS
14-16	CCIVS
17	SMD 3 - Incivilités
18-19	Mai du Maire
20	Gym forme - Comité de jumelage
21	Ça swing
22	Page de l'opposition
23	Infos pratiques
24-26	Françoise Raluy raconte
26	Etat civil
27-31	Carnet d'adresses

## Numéros d'urgence .....

Urgences Médicales : **112**

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Police secours : **17**

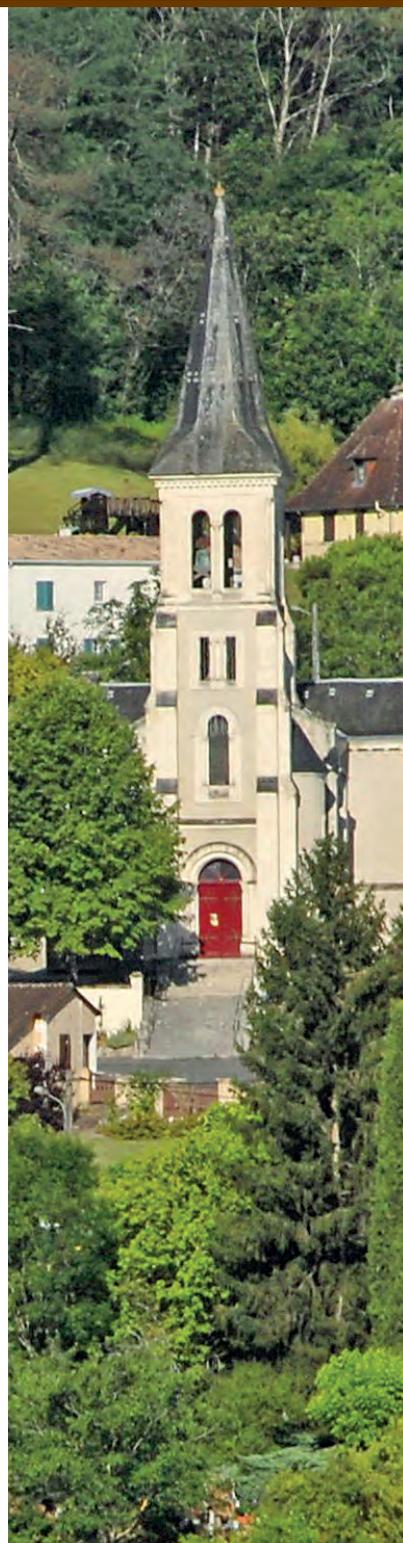
Urgences Sourds et Malentendants : **114**

Enfant en Danger : **119**

Violences Conjugales : **39 19**

SOS Viols : **0800 05 95 95**

Allô Maltraitance personnes âgées et  
adultes handicapés Dordogne : **3977 ou 05 53 53 39 77**



## Le Mot du MAIRE .....

Chères Léguillacoises,  
chers Léguillacois,

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, notre village a subi de plein fouet le déchaînement de masses d'air puissantes, faisant suite à des températures anormalement élevées pour un mois de juin. Peu de dégâts sont à déplorer chez nous, contrairement à une partie de la Dordogne, dans laquelle beaucoup de destructions ont été occasionnées.

Par solidarité la commune a prêté ses agents techniques au Ribéracois très impacté par la tempête de grêle. Si l'on en croit les experts et les constatations empiriques, ces épisodes se multiplient et sont amenés à se répéter à intervalles réguliers.

Sans sombrer dans le catastrophisme que nous servent des messagers de la peur, qui nous promettent l'apocalypse pour demain, nous devons agir, chacun à notre niveau, pour enrayer ou freiner ces mutations climatiques et météorologiques.

Au plus haut niveau, cela passe par une concertation entre les états afin de coordonner les politiques climatiques et plus largement environnementales.

A l'échelle locale, notre intercommunalité et notre municipalité mettent en œuvre un certain nombre d'actions pour protéger notre environnement et empêcher la dégradation de nos paysages.

Il revient aussi à chacun d'entre nous de se saisir de ces problématiques et, par des gestes simples et de changements d'habitudes à tout faire pour ne plus nuire à la planète. **L'action collective est aussi en partie la somme des actions individuelles.**

Je pense que la notion d'écocitoyenneté est un concept pertinent, la cité et le citoyen ne pouvant s'abstraire de leur milieu naturel.

Les vacances d'été vont commencer pour les enfants de notre école. Ils viennent de passer, pour la première fois depuis deux ans une période de scolarité "normale". Ils vont pouvoir se reposer et profiter des étés "mémorables" de l'enfance, période pour eux de formation de leur personnalité et de leur épanouissement.



Je voudrai remercier les professeurs de l'école primaire de Léguillac pour leur investissement sans faille dans la formation intellectuelle et civique de nos enfants.

L'été est aussi une période de lâcher prise vis à vis des situations les plus stressantes. Le soleil, la vie à l'extérieur, les "barbecues", le rosé consommé avec modération, concourent à améliorer notre moral et à recharger notre énergie.

Je vous souhaite donc un bel été dont vous puissiez profiter au maximum.

Le conseil municipal et moi-même continuons la réalisation et la consolidation de nos projets. Sachez que notre seule boussole est de nous mettre au service de l'intérêt général des habitants de notre si beau village.

Nous nous tenons à votre disposition en cas de besoin, restant ouverts à toute suggestion de votre part.

Vive la France, vive Léguillac de l'Auche

Le maire,  
Régis Batailler

# La vie de la Commune

## Finances .....

Le conseil municipal s'est réuni le 28 mars 2022 :

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les comptes administratifs et comptes de gestion 2021.

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le budget primitif 2022

### Budget primitif commune :

- Fonctionnement équilibré à 955 374,29 €
- Investissement équilibré à 944 390,81 €

### Budget primitif assainissement :

- Fonctionnement équilibré à 76 961,70 €
- Investissement équilibré à 75 006,61 €

### Budget primitif logements sociaux :

- Fonctionnement équilibré à 144 770,78 €
- Investissement équilibré à 82 152,91 €

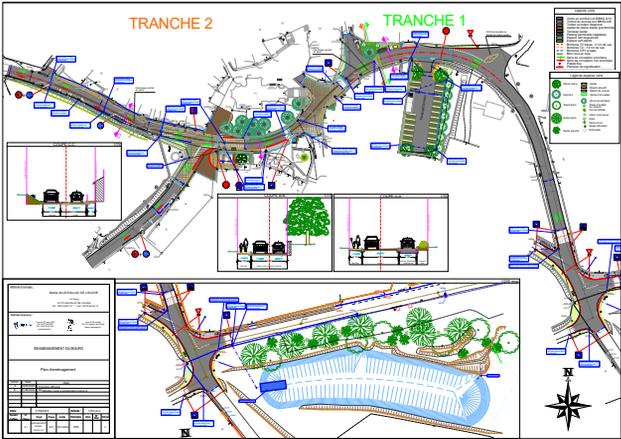
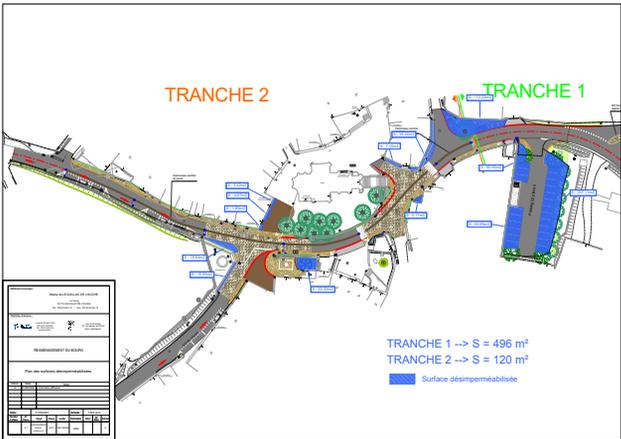
Des subventions ont été allouées pour les différentes associations et organismes suivants : Gym forme, Club sportif léguillacois, Comité de jumelage avec Letham, Anciens combattants, Trait d'union, Fa Si L'Auche et Ça swing.



## Projet à venir .....

Le projet majeur de l'équipe municipale pour ce mandat est l'aménagement et la sécurisation du bourg de Léguillac.

Un travail déjà entamé depuis quelques mois et sur lequel nous travaillons en cohésion avec divers services et plusieurs partenaires locaux.



# Commémorations..



8 mai



19 mars



22 avril



# Bibliothèque .....



# La vie des écoles.....

## Voilà la fin d'année scolaire qui arrive.

Un petit résumé des projets pédagogiques et autres activités.

Le RPI a bénéficié d'un projet COTEAC (contrat territorial d'éducation artistique et culturel). Pour St Aquilin : théâtre et sculpture et pour Léguillac : théâtre et masques.

Malheureusement en raison de la covid, le projet cinéma n'a pas entièrement abouti.

L'école de St Aquilin a pu visiter le musée d'art et archéologie de Périgueux quant à Léguillac ils ont participé au projet Mathendordogne et ont été classés 15<sup>ème</sup>. BRAVO !!

Des interventions sportives ont eu lieu tout au long de l'année : tchoukball, vélos, piscine, course d'orientation.

Le RPI a participé au festival de la vallée.

L'infirmière scolaire a fait une intervention dans la classe de CM2 sur le thème : la puberté.

Exercices de sécurité (incendie, tempêtes, intrusion) ont bien été suivis par les élèves.

Pour clôturer cette année l'école de Léguillac visite la réserve zoologique de Calviac dans le cadre des sciences et St Aquilin organise une randonnée/ pique-nique pour le départ de M<sup>me</sup> Castagnet.

## La rentrée 2022-2023

La rentrée aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre. La répartition des classes est maintenue :

**Saint Aquilin** : effectifs prévisionnels 42 élèves  
TPS + PS+ MS avec M<sup>me</sup> Jaffrain qui reprend à plein temps  
GS + CP avec M<sup>me</sup> Laforgue également en plein temps.

**Léguillac de l'Auche** : effectifs prévisionnels 43 élèves  
CE1 + CE2 avec M<sup>me</sup> Deladerrière  
CM + CM2 avec M<sup>me</sup> Deurre.

Les inscriptions à l'école se font à la mairie de l'école où votre enfant sera scolarisé.

Une navette scolaire assure le transport aller-retour d'une école à l'autre, les inscriptions doivent se faire avant 20 juillet pour bénéficier de la gratuité des frais de dossier sur :

[transport.nouvelle-aquitaine.fr](http://transport.nouvelle-aquitaine.fr) ou  
au SITS à St Léon sur l'Isle le matin : 05 53 82 38 75.

Nos écoles ont un service périscolaire très étendu :  
Horaires: 7h-8h45 / 16h30-19h

Vous pouvez suivre l'info de nos écoles (fermeture école ou périscolaire, grève, organisation etc.) sur l'application ILLIWAP qui est gratuit et sans inscription.

**Bonnes vacances à tous.**



# Fête des écoles.....

Vendredi 1<sup>er</sup> Juillet 2022 a eu lieu la Fête des Ecoles du RPI Saint-Aquilin/Léguillac dans l'enceinte de l'école de Léguillac. Ainsi les enfants ont pu participer à divers jeux et activités répartis tout autour de la cour. La fête des écoles est organisée par l'association Trait d'Union, association de parents d'élèves qui œuvrent pour nos écoles.

Les enfants ont pu montrer leur talent de chant et de théâtre.

Un remerciement aux parents d'élèves venus nombreux et nombreuses et un remerciement aux enseignants pour leur implication.



## 60 ans de mariage.....

Nous félicitons grandement Monsieur et Madame CHAMOULAUD qui ont fêté en août dernier leurs 60 ans de mariage...nous leur souhaitons encore de nombreuses années d'amour et de bonheur.



## L'Auche à moelle.....

Le 19 et 20 mars dernier, l'association Fa Si L'AUCHE a organisé la deuxième édition de l'Auche à Moelle, Festival du Dessin de presse et de la Caricature qui avait pour thème le droit des femmes. 8 dessinateurs étaient présents pendant le week-end avec en vedette le duo Plop et Kankr, la relève du dessin de presse, publié notamment dans "Le Monde". Le festival a eu le plaisir d'accueillir et d'exposer les Œuvres de Jean Michel Renault, dessinateur phare du journal "Pilote" dont René Goscinny (Astérix, Lucky Luke....) était le rédacteur en chef.



Biz était également présent (Grand gagnant du festival) bien connu dans la presse quotidienne, régionale et jeunesse.

Pendant le Week-end, diverses animations ont été organisées pour les enfants avec une initiation au dessin de presse réalisée par le duo Plop et Kankr. Des dessins ont réalisés sur le thème des Super-Mamans. Deux jeunes filles ont été nommées gagnantes.



Le Samedi des battles de dessins entre dessinateurs ont été organisées ce qui a ravi le public. Pour clore la soirée, et afin de concurrencer le match de Rugby France-Angleterre, le groupe Herbert's Trio a été appelé à la rescousse pour mettre le feu sur scène pendant près de deux heures !! Un événement marquant qu'ont manqué les puristes du ballon ovale !



Ce festival était un beau moment de partage, de joie, de gag et de rencontres. Le public a pu découvrir le métier de dessinateur de presse avec des artistes provenant de divers horizons. Nous espérons qu'une troisième édition ait lieu ! Comme dirait l'autre, pourvu que ça dure !



# Taille et élagage .....

Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

**Les riverains doivent obligatoirement**

- **Elaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées**, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

- **Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.**

- **Respecter les distances minimales (Article 671 du code civil).** Les distances à respecter sont les suivantes :

\* pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative

\* pour les plantations de moins de 2 mètres : distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative

*La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.*

\* **Responsabilités du propriétaire des végétaux (Article 672 du Code civil et Loi du 20 août 1881 J. O. du 26 août 1881)**

Lorsque le voisin ne respecte pas les règles de distance, il peut être contraint par le tribunal soit d'élaguer les arbres à la hauteur légale, soit de les arracher. Vous ne pouvez plus exiger l'arrachage de l'arbre si ce dernier a dépassé la hauteur légale ou préconisée par les usages locaux depuis plus de 30 ans. Le point de départ de ce délai est la date où l'arbre en grandissant a dépassé la hauteur prescrite.

\* **Entretien des plantations (Article 673 du Code civil, Loi du 20 août 1881 J. O. du 26 août 1881 et Loi du 12 février 1921 J. O. du 15 février 1921)**

**Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même.** Il a en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans. Vous pouvez exiger cet élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre. Contrairement aux branches, **vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui**

**empiètent sur votre terrain.** En cas de dommages subis par votre fonds, votre voisin peut être tenu pour responsable. Si ce sont les branches d'un arbre fruitier qui avancent sur la propriété contiguë, votre voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre, il peut les ramasser.

**Vos plantations empiètent sur le domaine public :** L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

**Au-dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées,** à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

**La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure** par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Chaque préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Les travaux d'élagage peuvent être reportés à une date ultérieure pour être effectués durant une période propice pour les végétaux. (Cour de cassation de Paris, 27 septembre 1989).

# Travaux Communaux .....

## Impasse du Lavoir

Hormis les anciens, beaucoup de Léguillacois(es) ont été intrigués(es) par le nom attribué à la route menant au cimetière : Impasse du Lavoir ! Quel Lavoir ?

Celui qui servait de "piscine" plutôt de pataugeoire aux gamins du village ou celui voué à un sort moins ludique : de décharge municipale, les ordures ménagères y étaient entassées et brûlées avant que le ramassage des poubelles ne le relègue dans l'oubli. Seul un gros monticule, au milieu des prés, où l'herbe restait plus verdoyante l'été, pouvait intriguer et laisser présumer la présence d'un point d'eau.

Point d'eau confirmé après examen du cadastre : sur une petite parcelle, propriété de la commune, en forme de "grande virgule" une croix désigne une source(puits) qui alimente le fameux Lavoir !

Après avoir débroussaillé le lavoir de Girondeau, un groupe de bénévoles décide de retrouver le lavoir du Bourg. Des centaines de coup de pelleteuses plus tard, de ramassage de bouteilles de verre et de déchets métalliques (peu de plastique)..... on découvre un petit lavoir "le Lavoir" et il y a de l'eau à quelques centimètres du bord du puits !

Depuis la fin juin, le chemin conduisant au lavoir est stabilisé (enrochement le long de la route) castine, marches matérialisées par des traverses. Un drain a été posé pour évacuer le trop plein l'hiver. Il reste encore du travail : colmater des fissures, poser une pompe sur le puits, bâcher le pourtour et végétaliser l'ensemble à l'automne.

Merci aux bénévoles, une mention spéciale à Guillaume Rospars pour sa disponibilité et pour la précision de ses coups de pelleteuse.



Le 24 Juin, Monsieur le Maire et quelques conseillers ont reçu la visite d'un représentant de l'Association "La Pierre Angulaire" dont la vocation est la recherche du petit patrimoine rural (Les lavoirs entre autres).

Cette association géolocalise et répertorie le petit patrimoine, établit des fiches descriptives qui sont ensuite consultables sur leur site internet.

Cette démarche paraît intéressante pour faire connaître la commune, Monsieur le Maire donne un avis favorable pour que Léguillac figure sur ce site : [lapierreangulaire24.fr](http://lapierreangulaire24.fr) on y découvre lavoirs, puits, fontaines, cluzeaux, four à pain, pigeonniers, etc...

## Logements sociaux

La peinture des volets des logements sociaux dans le bâtiment DESHORTIES a été refaite courant mai. La teinte choisie "rouge basque" tranche bien avec la couleur de l'enduit ce qui rend l'ensemble très esthétique.



## Salle des fêtes

Durant l'été la salle des fêtes va subir une nouvelle phase de travaux :

- pose dans la cuisine d'une hotte d'extraction professionnelle aux normes par rapport à un ERP (établissement recevant du public).
- afin d'améliorer l'isolation thermique et l'acoustique pose d'un plafond tendu en PVC dans la salle de réception.
- dans le but de faire des économies de chauffage pose d'une pompe à chaleur dans la salle de réception, à la place de l'ancien système, installation qui était au gaz, vieillissante, bruyante et très énergivore.



## Eclairage public



Suite au conseil municipal du 18 janvier 2022, la commune a approuvé la convention de modernisation du parc d'éclairage public avec le SDE24.

Le diagnostic complet des installations d'éclairage public réalisé par le SDE 24 a mis en évidence une vétusté importante des installations, de l'ordre de 33 %.

Face à ce constat et aux évolutions réglementaires et technologiques introduites par l'arrêté du 27 décembre 2018, le SDE 24 a établi une stratégie pour pouvoir accompagner les communes dans la modernisation de leur parc d'éclairage public.

Dans la continuité de la refonte du Règlement d'Intervention, le SDE 24 propose aujourd'hui à l'ensemble des communes une convention adaptée à leurs besoins propres en matière d'éclairage public, afin de les accompagner dans la modernisation de leur parc, avec pour finalité, des économies d'énergie, et donc un allègement des leurs factures d'électricité pour ce poste.

**Cette convention est proposée sur les bases suivantes :**

- Réflexion de la commune sur la rationalisation du parc et des horaires de fonctionnement,
- Estimation des travaux à réaliser et des économies d'énergie correspondantes,
- Définition d'un plan (pluriannuel) de travaux et engagement réciproque sur un montant (annuel) de travaux,
- Régularisation du transfert des biens mis à disposition (inventaire).

**Il a été proposé :**

- de retenir une durée de réalisation des travaux de 4 années (maximum 10 ans) et de démarrer ces travaux en 2023,
- Montant annuel estimatif des travaux : 34 992.00 € HT
- Provision budgétaire estimative annuelle moyenne de 8 748 € HT pour la commune (variation annuelle tolérée de 20 %).





Nous tenons à remercier les Léguillacois et Léguillacoises qui ont participé à la campagne de recensement de la population 2022, qui ont accueilli nos deux agents recenseurs, Julie et Nathalie.

La population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2019, en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour la commune était de :

- Population municipale : 994
- Population Globale : 1009

Aux vues des premiers retours, la population légale de 2022 ne devrait pas beaucoup changer. Les résultats sont toujours en cours d'analyse.

Nous remercions grandement Julie et Nathalie pour le travail qu'elles ont effectué, leur disponibilité et leur sérieux.

### Données de collectes :

Sur 461 logements référencés enquêtés, 415 sont en résidence principale, 27 en secondaire/gîte, 18 vacants et 1 occasionnel.

6 logements référencés n'ont pas été enquêtés, soit par refus, soit par oubli, soit par absence prolongé.

357 résidences principales sur 415 ont répondu par internet : 86 %

962 bulletins individuels ont été renseignés dont 861 par internet : 89.50 %

Une très forte participation internet à une époque de l'année où les barrières sanitaires étaient toujours en place.

## Voirie

### INVESTISSEMENT

Pour 2022, projets retenus et réalisés :

#### 1) 2 traversées de route

Pose ou remplacement de buses Ø300 avec tête droite pour un meilleur écoulement des eaux pluviales : 1 au carrefour de Merlet et 1 au carrefour route de Mensignac, en bas de Glenon/Martinie



#### 2) Virage entre la route de Lafaye et Sirieix

Pose de bordures sur 1400 mètres avec buses et grilles Ø500

Renforcement, profilage et goudronnage bi-couches 6/10-4/6 à l'émulsion élastomère pour ce virage dangereux.



#### 3) Reprise de la VC 4

Reprise de la voie communale entre les limites d'Annesse et Beaulieu et Mensignac au point à temps aux endroits les plus abimés.



Tronçon 3 :  
virage aux Tuilières :  
150 mètres

4) Reprofilage, renforcement et goudronnage à l'émulsion élastomère sur plusieurs tronçons de la VC 201, Route de la Motte Castrale

Tronçon 1 : entre la sortie du bourg et carrefour de Merlet/Puychaud : 350 mètres



Coût total d'investissement : 67 000 euros

**FONCTIONNEMENT (ou ENTRETIEN)**

1) Campagne d'égagage

Fin Janvier sur une semaine, nous avons choisi un tronçon allant de la route de La Croze aux Tuilières et un autre sur le haut du bourg, toujours sur la VC 201, Route de la Motte Castrale.

Ces 2 tronçons ont été goudronnés au mois de Mai.

Tronçon 2 : entre le Mas et l'Impasse de Cayot : 270 mètres

En même temps les lignes Télécom ont pu être dégagées sur ces deux tronçons en vue du passage de la fibre optique, même si l'égagage peut être demandé aux propriétaires riverains des voies publiques (voir articles du Code Civil et Code de la voirie ci-joint)



## 2) Campagne avec le camion projeteur

Pendant une semaine au mois d'Avril, reprises des nids de poules, bordures et virages dans les lotissements Val de l'Auche et Leypine.



Une nouvelle campagne d'une semaine est prévue au mois de Septembre.

## 3) Elargissement du carrefour bas d'Armagnac

Cet élargissement a pu être fait en régie avec la pelle et les agents CCIVS pendant la campagne de curage des fossés.

Le goudronnage sera réalisé avec le camion projeteur.



## 4) Campagne Curage de fossés

Du 7 au 14 Juin, les fossés du lotissement "Blanchou" et ceux de la VC 201 entre le Bourg et Merlet/Puychaud ont été traités et des saignées réalisées.



Malgré ces efforts, nous sommes tributaires des orages qui provoquent des coulées de boue voire des accidents comme au Petit Moulin le 3 Juin dernier.



## ECOLE.....

Après les divers travaux d'été 2021 : grillages, réfection de la cour et peintures des classes, puis ceux des vacances de fin d'année : verrière, la CCIVS a continué sa rénovation extérieure de la cour de l'école avec la peinture des jeux extérieurs



## Tisseurs de liens .....

La commune a participé à la mise en place de cette structure.

6 bénévoles ont suivi une formation de 3 matinées. La covid a freiné la mise en place de divers projets. Toutefois une journée portes ouvertes a eu lieu au château de Neuvic, très intéressante pour nos aînés (pôle cardiologique, dépistage du cancer, CPAM, gendarmerie, hygiène et confort, activités sportives adaptées aux séniors.)

Les bénévoles se tiennent à la disposition des séniors, toutefois il ne faut pas occulter l'entraide, la solidarité. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous joindre à la mairie et également pour vous associer à notre projet.



Forum du printemps "prendre soin de soi" au château de NEUVIC a reuni 155 participants  
Conférence du docteur Woné chef de pole de l'Epad de Périgueux : "Vieillir c'est vivre"



# SMD3.....

## Compostage

Mercredi 18 mai a eu lieu à la salle des fêtes de Léguillac un atelier formation sur le compostage ainsi que la vente de composteur, organisé en partenariat avec la CCIYS et le SMD3.

9 personnes ont pu ainsi bénéficier des conseils de Patrick SIMON, animateur SMD3, qui leur a également livré les composteurs commandés.



## Activation des contrôles d'accès aux bornes Containers Ordures Ménagères

Pour rappel, désormais afin de déposer vos sacs noirs d'ordures ménagères dans les containers aux points de collecte, vous devez impérativement être munis d'une carte d'accès personnelle. Cette carte doit être demandée auprès des services du SMD3 directement.

### Principe d'ouverture :

- 1 - Appuyer sur le bouton
- 2 - Plaquer votre carte sur l'écran
- 3 - Ouvrir la trappe
- 4 - Déposer votre ou vos sac(s)
- 5 - Fermer la trappe



## INCIVILITES

Une petite place de village tranquille, certains s'y garent, des enfants y jouent, des administrés y ont leur maison.

Des poubelles enterrées sont installées afin que le verre, les ordures ménagères et le tri sélectif soient collectés.

Il tient à chacun que cet endroit soit propre. Chaque semaine des cartons d'emballage (frigo, machine à laver, four micro-onde...), des bouteilles de verre... sont jetés ou posés à même le sol.

### Comment peut-on accepter cela ?

Il est important que chacun d'entre nous se sente responsable de ses actes.

# Mai du Maire





# GYM FORME LEGUILLAC DE L'AUCHE .....

Reprise des cours, saison 2022-2023 :  
Lundi 5 septembre

- Lundi 20h15 - 21h15 : GYM TONIC
- Mercredi 20h15 - 21h15 : PILATES
- Vendredi 10h - 11h : PILATES

La méthode "Pilates" est un système d'activité physique, elle est pratiquée au tapis avec ou sans accessoires. Elle a pour objectif le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire, pour un entretien, une amélioration ou une restauration des fonctions physiques. Elle s'adresse à tout le monde et notamment aux seniors (travail sur l'équilibre et les articulations).

## Adhésion annuelle

- 100 € pour 1 séance par semaine
- 115 € pour 2 séances
- 130 € pour 3 séances

Inscription sur place au cours des premières séances.  
Animatrice diplômée.

- Pour plus de renseignements :  
Présidente Annie LEBRE  
06 81 50 74 43 ou 05 53 54 85 14



# Comité de Jumelage Léguillac de L'Auche Letham

Le premier :

- Pour la quatrième année Gymform et le Comité de Jumelage Léguillac-Letham s'associent dans l'organisation de l'exposition Leguillart qui aura lieu le 20 novembre 2022. A cette occasion et comme à l'habitude, nous vous attendons nombreux!

Le second :

- Le 20 mai dernier à l'initiative du bureau du Comité de Jumelage Léguillac-Leham, Alexandra Macrae (présidente du comité de jumelage de Letham) nous a rendu une visite amicale.

A cette occasion, Madame Deurre directrice de l'école de Léguillac de L'Auche et Madame Deladerrière adjointe accompagnées de Monsieur le maire Régis Batailler et de plusieurs membres du comité de jumelage se sont retrouvés lors du déjeuner afin d'organiser la mise en place d'une correspondance entre les écoles de Letham et Léguillac.

Cette rencontre conviviale et constructive devrait permettre la mise en route de cet échange à la rentrée scolaire de septembre.

Les membres du bureau du comité de jumelage remercient vivement Madame Deurre et Madame Deladerrière pour leur implication et leur motivation dans l'aboutissement de ce projet, ainsi que Monsieur le maire pour son soutien actif. En effet, cette correspondance devrait permettre aux enfants, élèves de l'école de Léguillac de découvrir d'autres cultures et de tisser des liens un peu plus forts entre nos deux villages et nos deux pays.



## Ça “swing” .....

Nous voilà de retour sur la plume de l'oie pour la deuxième fois et faire le bilan de cette première année très positive.

Nous avons commencé par 18 adhérents et sommes En cette fin d'année 24 adhérents.

Les conditions Covid de ce début d'année n'ont découragé personne.

Je remercie grandement l'assiduité de tous ainsi que leur sérieux.

Même si les cours se passent dans la détente, souvent autour d'un gâteau et d'un verre partagés durant la pose, le groupe a bien progressé Et la bonne humeur persiste entre tous.

En Septembre prochain, L'association reprendra son activité et, devant la progression des niveaux et des futures inscriptions en demande, nous serons obligés de revoir les horaires des cours.

Les cours seront effectués le jeudi soir, mais il y aura sûrement 2 sessions, une pour les débutants et une pour les plus confirmés.

Nous resterons sur Les cours de danse de couple ainsi que de Danse en ligne.

Les adhésions sont équilibrées entre les filles et les garçons, ce qui permet à tout le monde de pouvoir danser en couple.

L'association a participé pour les fêtes de fin d'année 2021 à la journée organisée par le conseil municipal pour le passage du Père Noël, il y a eu une vente de crêpes et une récolte de vêtements et jouets qui a été distribuée au profit de deux associations caritatives de Périgueux.

Le succès a été garanti par votre générosité, On vous en remercie, et on remercie la commune d'avoir accepté notre participation.

Nous avons organisé entre Les danseurs et leurs proches une soirée auberge espagnole qui a très bien fonctionné.

L'association a offert à tous ses adhérents et leurs proches un picnic de fin d'année en bord de rivière Avec évidemment, comme on peut s'en douter quelques pas de danse effectués...



Un changement de professeur de danse a dû être effectué en cours d'année et Claude notre nouveau professeur apprécié de tous, par sa gentillesse et sa patience Enseignera les cours en septembre et nous sommes TOUS contents d'avoir pu le garder.

Nous avons des projets que nous allons pouvoir partager avec vous, des animations dansantes etc. Nous essaierons de vous en informer par la distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres ou par le biais de la mairie.

Si vous avez envie d'apprendre à danser ou de vous perfectionner dans les danses en couple : Bachata, salsa, Paso doble, valse, kizomba etc... ainsi que Les danses en ligne, twist, Madison, disco, charleston, et bien d'autres encore, alors n'hésitez pas à nous rejoindre et venir Partager tous ces bons moments, ainsi que nos idées dans nos projets. Ou tout simplement vous détendre.

**Nous serons ravis de vous accueillir et sachez que la danse est praticable à TOUS les âges. Toute l'association, vous en remercions par avance.**

Nadine Gache, présidente de l'association,

**Contact :**

Valérie Raymond : 06 84 02 51 23

Nadine Gache : 06 23 13 34 52

# Page de l'Opposition Municipale .....

## EDITORIAL

Mon précédent éditorial, était-il prémonitoire ? Aujourd'hui il n'est plus question d'instabilité, mais de guerre. Depuis le mois de février la guerre est aux portes de l'Europe. La France s'implique dans cette guerre par la livraison d'armes lourdes. De ce fait, sommes-nous un pays en guerre ? Faut-il se préparer à des jours difficiles ? Je le redis : ne nous divisons pas, ne nous laissons pas noyer par les petits soucis du quotidien. Réfléchissons et organisons nous pour que les mois à venir ne soient pas trop compliqués.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

Depuis le mois d'avril d'énormes tensions existent entre élus de l'intercommunalité. Des divergences politiques et des divergences techniques entraînent des visions différentes sur l'avenir de l'intercommunalité : faut-il rester en l'état ou intégrer le Grand Périgueux ? Lors de la campagne des élections municipales de 2020 nous avons évoqué le sujet, nous voulions savoir où était l'intérêt de Léguillac. Aujourd'hui en observant ce qui se passe sur le terrain et en regardant les chiffres qui circulent, j'ai le sentiment que notre intercommunalité ne nous apporte pas ce que nous en attendons. Les anciens présidents ont voulu une forte intégration, c'est à dire s'occuper de tout (80% de la fiscalité et des compétences du bloc communal), ce qui a impliqué des coûts de fonctionnement qui n'ont cessé d'augmenter. Rien que la masse salariale s'élève à plus de 65% des dépenses de fonctionnement. L'achat de matériel onéreux demandant des compétences très particulières est discutable. Le manque de concertation avec les communes (qui fait quoi) provoque des situations ubuesques. Depuis une dizaine d'années le PLU-Intercommunautaire a été mis à l'étude, des réunions publiques ont eu lieu, où en est-il ? Ce constat me laisse penser qu'il faut regarder sérieusement ce que peut nous apporter le Grand Périgueux.

## ENVIRONNEMENT

Depuis le printemps, sur le département, un nombre important d'incendies se sont déclarés. Malgré l'interdiction de faire brûler en extérieur à cette période de l'année, il a été constaté sur la commune des feux soi-disant contrôlés, proches des habitations et de la forêt. Ce n'est pas raisonnable. Par ces actes la population et la nature sont mises en danger.

CHASSE : Les coqs qui chantent, les cloches qui sonnent mais aussi la chasse font partis de la ruralité. Les accidents qui ont eu lieu la saison dernière sont regrettables mais sont en régressions de 71% en 20 ans et la chasse est l'une des activités de plein-air la moins dangereuse (source : santé publique France). Il est regrettable aussi de voir des chasseurs en 4X4 faire des safaris dans nos chemins, il faut le signaler pour que les présidents des plans de chasse continuent à donner des consignes sur ces faits. Agriculteurs, forestiers, automobilistes, réseau ferré de France sont victimes du grand gibier, laissons les chasseurs accomplir leur mission d'intérêt général par la maîtrise des populations de grand gibier.

## LES CANS DE L'OIE

Les élections ont tenu leurs promesses, ceux qui étaient contre sont déçus mais ceux qui étaient pour aussi. Les colleurs d'affiches en sont venus aux mains. Le mai ou le pin (c'est la même chose en fonction de la date), du maire et des conseillers a été planté pour la présidentielle. Est-ce un signe ?

Le SMD 3 fait une enquête de satisfaction sur la collecte des ordures ménagères, si on ne dit pas ce qu'on en pense il ne le saura pas !!!!!!!

Malgré le gel, la canicule, la grêle nos agriculteurs, éleveurs et maraichers ont plein de bonnes choses à votre disposition.

A plus tard. JP Maze



# Françoise Raluy raconte.....

L'Association Patrimoniale du Pays d'Asterius, avec la participation de la municipalité de la commune, a organisé le 30 avril dernier une sortie dans le Bourg de Léguillac :

Les adhérents de cette association, auxquels se sont joints des habitants de la commune, ont d'abord découvert au bord de la route du cimetière, à présent dénommée, l'impasse du lavoir, bien évidemment ... Le lavoir de Lavaure, que la commune a entrepris de déblayer des décombres qui le recouvrait : Illustration du destin d'un ouvrage réalisé probablement au siècle dernier entre les deux guerres, et devenu obsolète quand l'adduction d'eau a été réalisée dans les années 1970. Le lavoir jouxte le puits où la population du bourg venait se ravitailler en eau potable.

En 1925, par crainte que des seaux rouillés viennent souiller l'eau et entraîne par voie de conséquence une épidémie, la mairie a équipé le puits d'une pompe. La question de la salubrité publique a toujours été une préoccupation des édiles municipaux.

De retour à la Mairie, c'est l'histoire de ce bâtiment qui est racontée : Anciennement le presbytère, comme l'atteste la croix occitane, à présent dissimulée par le drapeau tricolore, la mairie l'a grignoté, peu à peu, au cours des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles. Bâtiment très ancien qu'il a fallu constamment restaurer, le presbytère est vendu à la Révolution comme bien national, puis racheté au bénéfice du curé par la municipalité, à l'époque du Concordat quand le culte catholique est reconnu par l'Etat. Après la Loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, le curé devient locataire des lieux, puis après la première guerre, le logement est attribué au facteur...

La mairie, la salle des fêtes et la bibliothèque vont finalement constituer l'ensemble que nous connaissons actuellement.

Puis, est présenté dans la salle des Fêtes le Plan cadastral, dit Plan Napoléon que la commune a su préserver soigneusement, en le faisant restaurer au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Il se présente comme un grand livre relié de 10 planches, se répartissant suivant quatre sections A, B, C et D, ainsi qu'une planche générale (tableau d'assemblage). Sa couverture indique qu'il a été réalisé à Passenans dans le département du Jura. Ses planches, aquarellées sont particulièrement belles ; les indications de relief le sont par un dégradé plus foncé, alors que dans la version que possèdent les Archives Départementales, qui n'est pas colorisée, ce sont des hachures qui indiquent le dénivelé.



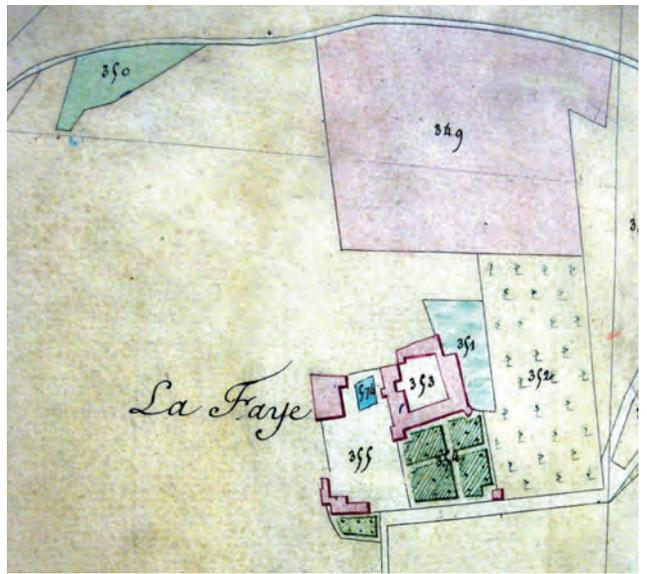
Le 23 novembre 1790, l'Assemblée constituante vote une loi qui fixe le principe de la "contribution foncière", c'est en quelque sorte l'acte de naissance d'un impôt foncier qui se veut avant tout "égalitaire", c'est-à-dire proportionnel au revenu de chaque paroisse dans un premier temps, puis, plus tard, au revenu de chaque citoyen. L'instabilité politique est peu propice à l'avancement des levés cadastraux.

Sous le Consulat, en 1802, une loi est votée pour accélérer les travaux car l'urgence est à la perception des recettes fiscales. Dans un souci de rapidité, il est acté que seules 1 800 communes (une ou deux par arrondissement) seront cadastrées. Il restera ensuite à extrapoler les revenus obtenus aux autres communes d'un même département. C'est dans ce contexte que sera réalisé le plan général de la commune (tableau d'assemblage), retenue pour cette première opération, et qui indique : "terminé le 1<sup>er</sup> nivôse an XIII (22 décembre 1804)". Le 15 septembre 1807, une nouvelle loi impose l'abandon des travaux et un changement de méthode : désormais, un cadastre parcellaire unique et centralisé est instauré pour toutes les communes de l'Empire. Tout est donc à refaire. A Léguillac, le travail d'arpentement reprend, de façon d'ailleurs plus précise et rigoureuse, et les 4 sections sont terminées le 30 mai 1808.

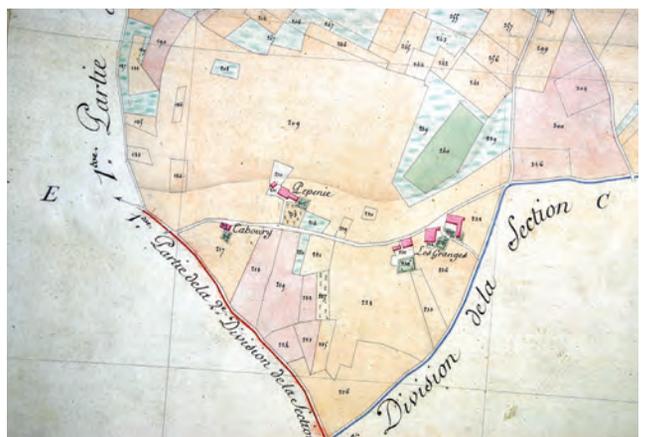
Placé sur la grande table du conseil municipal, le grand livre du plan Napoléon, conservé par la commune, et témoignage d'une époque, a pu être admiré par tous les participants à cette journée. En voici quelques photos :

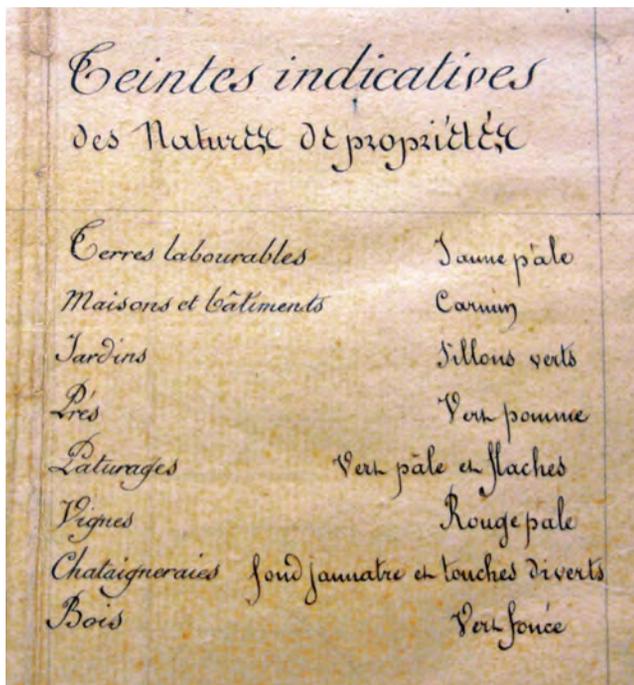
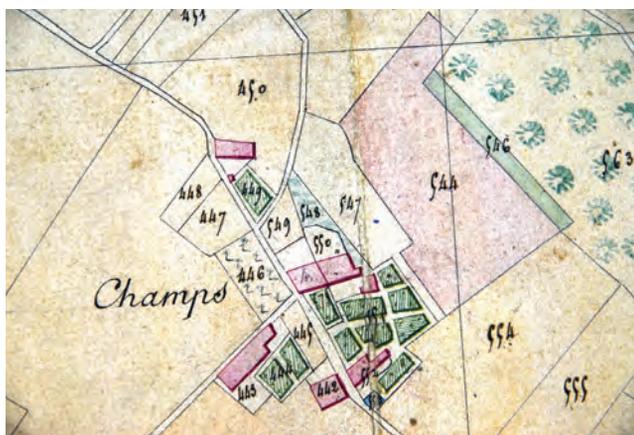


Des Granges de Ferronie, dont le hameau n'existe plus à Maison Neuve à présent restaurée, jusqu'aux châteaux de Belair et du But. Le grisé indique le dénivelé et les collines.



Le bourg, côté actuel mairie





Je profite de ce dernier article pour prendre congé de Léguillac et des Léguillacois, comme je vais continuer mon existence dans une autre région. J'ai résidé plus de 20 ans dans cette commune, et ce fut avec bonheur. Les circonstances m'ont conduite à écrire un livre sur l'histoire de la commune (pour les nouveaux arrivés dans la commune, il s'agit de "Léguillac de l'Auche, du paléolithique à l'ère du numérique" livre toujours disponible à la maison d'éditions "Les Livres de l'Ilot", Imprimerie FANLAC, Neuvic sur l'Isle). Et comme à cette occasion, je suis devenue "accro" au travail d'enquête historique qu'on peut mener aux Archives départementales, je n'en suis pas restée là, et je compte bien dédicacer avant mon départ mon deuxième livre.

Merci à tous, Françoise Raluy

## Naissances.....



DUPONT CONDERAZE Elya Ally  
né le 16 janvier 2022

SIRIEIX Elyam  
né le 1<sup>er</sup> mars 2022

LAPORTE Amamy  
née le 19 avril 2022

## Pacs .....



GOUISSEM Anna et MILLARD Xavier,  
le 11 juin 2022

## Décés.....



BERNADOU Anne-Marie  
décédée le 18 janvier 2022,  
à Saint-Médard-de-Mussidan  
Route des Granges

LAVIGNAC Jacques  
décédé le 24 février 2022,  
à Léguillac de l'Auche  
Route de la fontaine aux ânes

CRETEUR épouse BRUNET Marcelle  
décédée le 28 février 2022,  
à Saint-Astier - Route du Blanchou

SUDREAU épouse PRADEAU  
décédée le 15 juin 2022,  
à Périgueux - Route des Champs

# Carnet d'adresses.....



Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
ROCHARD	Magalie	13 rue de la Pinède Résidence Val de l'Auche	06 72 70 78 12 05 53 13 31 48
ROCHE	Laurette	81 route de la Grèzerie Les Champs	06 07 80 53 47 05 53 07 22 09
TRELY	Anne Michèle	82 impasse de Puychaud	05 53 07 00 22
WINIGER	Evelyne	869 route des Moissons	06 99 69 54 54



## Santé.....

Sandrine AUBERT	Infirmière libérale	route des Vignes Boudeau	06 13 92 34 73
-----------------	---------------------	-----------------------------	----------------



## Beauté.....

Laura RODRIGUES	Onglerie	rue de Bordeaux	06 26 86 27 97
Céline SF Coiffure	Coiffeuse	Impasse des Châtaigniers	06 73 06 47 82



## Maison .....

<b>Thierry BODEAU</b>	Charpente et menuiserie	25 impasse de la Briasse	<b>06 81 97 45 77</b>
<b>BONAMETAL</b>	Serrurerie, Ferronnerie Métallerie	116 Route de Bordeaux 24430 Marsac sur l'Isle	<b>05 53 53 41 27</b>
<b>TECHN "Y" CHAUFFAGE</b>	Dépannage, entretien, intallation chauffage	Périgueux	<b>06 09 43 63 71</b>
<b>CUISINE PRO froid, climatisation</b>	Frigoriste, cuisine professionnelle, maintenance, dépannage, climatisation	Annesse et Beaulieu	<b>05 53 04 28 27 06 62 81 00 76</b>
<b>2 AM Assistance audiovisuel et ménager</b>	Réparation électro-ménager, télé, hifi à domicile 2am-24@wanadoo.fr	2 rue de la Prairie 24430 Marsac/l'Isle	<b>05 53 04 23 23</b>
<b>EL TAUBY Patrice</b>	Charpente, Couverture, Zinguerie	24110 Saint-Astier	<b>06 79 08 68 95</b>
<b>GARRET Michaël</b>	Plaquiste Peintre	Ferrière Sud 24110 Saint-Astier	<b>07 70 37 88 65</b>
<b>C CLIM ELEC 24</b>	Electricien, Climatisation air-air	340 ch. du Feuillardier 24110 Saint-Astier	<b>06 31 68 41 03</b>
<b>TRELY Alain Divers Services d'Alain</b>	Petite maçonnerie, entetien parc, etc...	82 impasse de Puychaud	<b>06 37 70 52 60</b>
<b>Electrochoc</b>	Vente, dépannage électroménager, électricité	24110 Saint-Astier	<b>05 53 03 45 13</b>
<b>LAVESNE ELECTRICITE</b>	Electricité Générale	301 Route du Blanchou	<b>06 22 23 15 05 05 53 90 93 22</b>
<b>LIOGIER EURL</b>	Traitement Parasitaire	94 impasse des Artisans ZAE des 4 routes	<b>05 53 07 42 40</b>

Chers administrés professionnels, si vous souhaitez apparaître dans le carnet d'adresses du bulletin municipal ou pour toute mise à jour de coordonnées, vous pouvez contacter la mairie :

**05 53 54 61 41 ou par mail [mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr)**

Vous cherchez à louer votre maison ou vendre un terrain, une maison, contactez-nous également.

De nombreux appels en mairie pourraient vous intéresser.



## Extérieur .....

<b>C. PAYSAGES</b> Emilie Chagnon	Paysagiste conseil	296 impasse de Faucherie	<b>05 53 03 42 21</b>
<b>2 R de Jardin</b> Jérôme RIBETTE	Service d'aménagement paysager	39 impasse des Artisans ZAE des 4 routes	<b>06 17 89 37 84</b>
<b>CORREIA SALGADO</b> Acacio	Terrassement, Aménagement Extérieur	3 impasse Henri IV Les Biarneix	<b>06 64 86 11 63</b>



## Véhicules .....

<b>SARL RIBETTE</b>	Garage automobile	773 impasse de Cayot	<b>05 53 54 65 03</b>
---------------------	-------------------	----------------------	-----------------------



## Producteurs .....

<b>PÉRIGORD VITELLUS</b> Frédéric MARCHIVE	Volailles, veau sous la mère	650 route des Vignes Boudeau	<b>05 53 04 07 85</b>
<b>Annie AUTEXIER</b>	Maraîcher, vente de légumes	21 chemin du Prieuré Poude	<b>05 53 07 61 57</b>
<b>Camille BOUCHAREL</b> Guillaume SUCOS	Maraîcher Bio ŒUFS BIO	1251 route des Champs	<b>06 66 06 15 06</b> <b>06 26 15 16 43</b>
<b>“Le Rucher d’Audrey”</b> David GAILLARD	Artisan Pâtissier, présent sur les marchés de Périgueux	393 impasse de Puychaud	<b>06 89 97 61 14</b>



## Divers .....

<b>Bruno DESPLAT</b>	Métaballerie - Ferronnerie Serrurerie	3929 route du Val de l'Isle ZAE des 4 routes	<b>05 53 04 86 07</b>
<b>Gaël GROS</b>	Courtage en crédits	Périgueux	<b>06 48 31 15 27</b>
<b>L'Atelier d'Audrey</b>	Création d'accessoires en tissus	1332 route des Moissons Sol de Dyme	<b>06 67 87 32 93</b>
<b>Taxi Saint-Astier</b>	Tous transports	Blanchou	<b>06 68 24 76 97</b>
<b>Sandrine LUCAS</b>	Secrétariat Administratif / Assistance Comptable sandrine.lucas42@gmail.com	32 rue de l'Eglise	<b>06 11 01 38 70</b>



## Hébergement - Restauration .....

<b>LE BISTRO</b>	Café, bar, restaurant	11 rue de la Saint-Cloud	<b>05 53 46 02 44</b>
<b>Guillaume ROSPARS</b>	Gîte 6 personnes, piscine	198 route de la Fontaine aux ânes	<b>06 08 32 51 97</b>
<b>BOUDEAU &amp; CO Colette MARCHIVE</b>	2 chambres d'hôtes 1 gîte 5 personnes	49 impasse de Boudeau	<b>06 65 47 87 76</b>
<b>Fournil de la Vallée</b>	Boulangerie - Pâtisserie	65 impasse des Artisans ZAE des 4 routes	<b>05 53 53 92 15</b>
<b>Hygge En Périgord</b>	1 gîte 2 pers avec espace balnéo privatisé et 1 gîte 12 pers avec espace balnéo en option	289 impasse de Merlet	<b>06 23 13 34 52</b>



## Associations .....

	Président	Contact	Secrétaire
CLS Foot	Mickaël MIGOUT	06 19 80 39 84	Cécile HYVER
Trait d'Union	Gaëlle AMILHAT	06 19 81 49 06	Sabrina FOUNDI
Comité de jumelage	Nicole ROSPARS	06 45 45 32 55	Nadine KODRYNS
Gymforme	Annie LEBRE	06 81 50 74 43	Marie LETOURNEUX
Anciens Combattants	Jean-Claude GALLOY	06 81 62 85 50	J-François AGUIRRE
Club du temps libre	Corinne CARDIN	09 52 35 28 54	Annie FAURE
Fa Si l'Auche	Jacques CHAILLOU	07 80 22 55 83	
Ça "swing" à Léguillac	Nadine GACHE	06 23 13 24 52	Nathalie LAINEY

## Horaires Bibliothèque .....

LUNDI : 15h - 18h

MARDI : 15h - 17h30

MERCREDI : 14h30 - 17h30

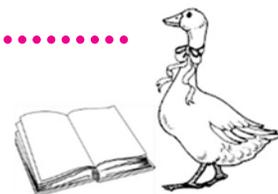
Semaine impaire

JEUDI : 9h30 - 11h30

VENDREDI : 15h - 17h

SAMEDI : 9h - 12h

Semaine paire



## MAIRIE .....

18 rue de l'Oie

24110 Léguillac de l'Auche

Téléphone : 05 53 54 61 41

Télécopie : 05 53 54 46 19

Courriel : [mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr)



### Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h - 14h-18h

Mardi : 9h-12h - 14h-18h

Mercredi : Semaine impaire 9h-12h

Jeudi : 9h-12h - 14h-18h

Vendredi : 9h-12h - 14h-16h

Samedi : Semaine paire 9h-12h

# ANIMATIONS.....

Dans le cadre de "L'été actif 2022"

Le VENDREDI 22 JUILLET,

2 balades en trottinettes

tout terrain électriques

seront proposées à partir de 17H00.

(1<sup>ère</sup> 17h00-18h30 / 2<sup>ème</sup> 18h30-20h00).

Balades permettant de découvrir les sentiers de randonnée de notre commune. Départ des balades au bourg. À partir de 12 ans, tenue adaptée, chaussures fermées obligatoires.

Longueur balade : environ 12 kms

Durée : 1H30

Prix : 10€/personne



Après les trottinettes place au 7<sup>ème</sup> art !!

Toujours le VENDREDI 22 JUILLET  
à partir de 22H00 en partenariat avec

La Fabrique de Saint-Astier et

Ciné Passion,

projection du film d'animation :

## LES MINIONS 2



### Synopsis du film

Alors que les années 70 battent leur plein, Gru qui grandit en banlieue au milieu des jeans à pattes d'éléphant et des chevelures en fleur, met sur pied un plan machiavélique à souhait pour réussir à intégrer un groupe célèbre de super méchants, connu sous le nom de Vicious 6, dont il est le plus grand admirateur. Il est secondé dans sa tâche par les Minions, ses petits compagnons aussi turbulents que fidèles.

**En cas d'une mauvaise météo,  
la projection se fera dans la salle des fêtes**

